

Genève - Communiqué de presse du lundi 3 avril 2006

La société British American Tobacco publie cette semaine son premier « Rapport social » pour la Suisse. Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mondiale que cette compagnie a commencée au début des années 2000 et par laquelle elle essaie de projeter d'elle-même l'image d'une entreprise « socialement responsable » et bonne citoyenne. En fait, BAT s'aligne sur les autres compagnies de tabac, qui essaient toutes de persuader le public et les politiciens qu'elles auraient fait peau neuve et renoncé à leurs pratiques du passé, qui leur a valu d'être poursuivies en justice et condamnées. Ces manoeuvres ne devraient cependant tromper personne. Elles essaient, par des opérations de pures relations publiques, d'épaissir le rideau de fumée derrière lequel elles se dissimulent pour poursuivre sans relâche les mêmes pratiques de déni et de désinformation qui caractérisent leurs actions depuis des décennies. Peu importe combien de fois un serpent change de peau, cela reste toujours un serpent.

Un document interne de British American Tobacco nous apprend que le plus grand défi auquel est confrontée cette compagnie n'est pas de se comporter de manière responsable, mais d'apparaître et de faire croire qu'elle se comporte de la sorte. À ce titre, le film de Nadia Collot, **Tabac, la Conspiration**, est un extraordinaire documentaire, qui contribue de façon magistrale et passionnante à la fois, à percer le rideau de fumée et à dévoiler la crue réalité des agissements de l'industrie du tabac, y compris ceux de BAT. L'illusion de virginité retrouvée qu'essaient de créer les compagnies de tabac ne résiste pas longtemps à la caméra de la réalisatrice.

Cipret-Genève et OxyGenève sont heureux de pouvoir organiser l'avant-première suisse du film **Tabac, la Conspiration**, et sont très honorés de pouvoir bénéficier lors de cette événement de la présence de la réalisatrice, du professeur Gérard Dubois, président de l'Alliance française contre le tabagisme et auteur du best seller *Le Rideau de fumée*, et d'Inoussa Saouna, président de SOS-Tabac du Niger, qui sont tous deux des intervenants majeurs du film.

La projection sera suivie d'un débat, au cours duquel ces orateurs livreront des réflexions et même des révélations supplémentaires sur les agissements des cigarettiers.

Inoussa Saouna donnera une illustration particulièrement frappante de la notion de responsabilité sociétale telle qu'elle est pratiquée par BAT dans son pays. Vous trouverez ci-joint le dernier INFO-TABAC du Niger, qui contient un article décrivant comment « les populations de Hamdallaye ont été grugées par British American Tobacco. » Inoussa Saouna fêtera avec nous une bonne nouvelle toute récente de son pays, qui s'est produite alors qu'il était en route pour Genève, et qui constitue pour son association et lui une très grande victoire : l'adoption le 30 mars à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Niger d'un projet de loi contre le tabac en application de la Convention-cadre de l'OMS.

Plus de 3 ans d'enquête ont permis à Nadia Collot de démontrer, de décrypter comment l'industrie du tabac parvient, malgré tout et tous, à conserver, voire à accroître sa toute puissance au détriment de la santé publique. En 90 minutes, et sur 3 continents (l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique), **TABAC, LA CONSPIRATION** déroule l'écheveau de cette grande conspiration en 3 temps forts :

- **la manipulation scientifique**

Il a été prouvé encore récemment que les majors de l'industrie du tabac s'étaient coalisées pour recruter des scientifiques et des professeurs d'université qui ont publié des articles mensongers sur la non nocivité du tabac, puis du tabagisme passif.

- **la subversion commerciale**

Que ce soit à travers le placement de produits et la "glamourisation" du tabac au cinéma, la création des cache-paquets destinés à masquer les messages imposés par la loi, ou d'une façon générale les actions destinées à retarder l'application de la loi ou à la contourner, les industries ont tout essayé.

- **la stratégie économique**

Pour se développer au mieux et plus vite, infiltrer des pays aux marchés fermés, toucher les jeunes et les pauvres, l'industrie met en place son propre réseau de contrebande.

Au coeur d'une actualité brûlante, **TABAC, LA CONSPIRATION** démontre de façon tour à tour grave, haletante et parfois même comique, les manipulations de cette puissante industrie dont nous sommes les otages.



Pascal A. Diethelm
Président, OxyRomandie
Responsable, OxyGenève



Dr Jean-Charles Rielle
Médecin-responsable, CIPRET-Genève

Genève, le 23 mars 2006

Madame, Monsieur,

INVITATION

CIPRET-Genève et OxyGeneve ont le plaisir de vous inviter à l'événement suivant :

Avant-première suisse du film
TABAC, LA CONSPIRATION
de Nadia Collot
dans sa version pour salle de cinéma
Coproducteur KUIV Productions et Office national du film du Canada
Prix du meilleur scénario documentaire - Sunny Side of the Doc
www.tabac-lefilm.com
Lundi 3 avril à 19h
Cinéma Rex - Genève (Confédération-Centre)

La projection sera faite en présence de **Nadia Collot**, réalisatrice, du Professeur **Gérard Dubois** (auteur du Rideau de Fumée, Seuil) et d'**Inoussa Saouna**, Président de SOS-Tabagisme Niger, deux intervenants majeurs du film.

La projection sera précédée d'un apéritif dinatoire et suivie d'un débat.

En exergue du film, Inoussa Saouna fera des révélations sur quelques agissements récents d'une compagnie de tabac dans son pays, le Niger.

Cette manifestation est rendue possible grâce au soutien de la société distributrice du film, NovoCiné, que nous tenons à remercier.

En espérant avoir le plaisir de votre présence lors de cette soirée, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



Pascal A. Diethelm
Président, OxyRomandie
Responsable, OxyGeneve



Dr Jean-Charles Rielle
Médecin-responsable, CIPRET-Genève

NB pour les **représentantes et représentants des médias** : un dossier de presse complet vous sera remis le 2 avril au soir.



Plus de 3 ans d'enquête ont permis de démontrer, de décrypter comment l'industrie du tabac parvient, malgré tout et tous, à conserver, voire à accroître sa toute puissance au détriment de la santé publique. En 90 minutes, et sur 3 continents (l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique), **TABAC, LA CONSPIRATION** déroule l'écheveau de cette grande conspiration en 3 temps forts :

- **la manipulation scientifique**

Il a été prouvé encore récemment que les majors de l'industrie du tabac s'étaient coalisées pour recruter des scientifiques et des professeurs d'université qui ont publié des articles mensongers sur la non nocivité du tabac, puis du tabagisme passif.

- **la subversion commerciale**

Que ce soit à travers le placement de produits et la "glamourisation" du tabac au cinéma, la création des cache-paquets destinés à masquer les messages imposés par la loi, ou d'une façon générale les actions destinées à retarder l'application de la loi ou à la contourner, les industries ont tout essayé.

- **la stratégie économique**

Pour se développer au mieux et plus vite, infiltrer des pays aux marchés fermés, toucher les jeunes et les pauvres, l'industrie met en place son propre réseau de contrebande.

Au coeur d'une actualité brûlante, **TABAC, LA CONSPIRATION** démontre de façon tour à tour grave, haletante et parfois même comique, les manipulations de cette puissante industrie dont nous sommes les otages.

INFO-TABAC

Bulletin Mensuel Nigérien d'Information et de Sensibilisation contre le Tabac
Edité par SOS – Tabagisme-Niger avec le soutien de PATH-CANADA - N° 13 du 06 Mars 2006

Les populations de Hamdallaye grugées par British American Tobacco



**Les députés devant
une épreuve de vérité !**

P.6

**L'OMS ne
recrute plus
de fumeurs !**

P.6



M. LOUIS GAUVIN, expert canadien de lutte contre le tabagisme

**«Il faut surveiller les liens entre l'industrie
du tabac et les plus hauts dirigeants politiques»**

P.4

Inoussa Saouna

«En Afrique, fumer est «une façon de ressembler à l'Occidental»

Pourquoi les cigarettiers s'intéressent-ils aux pays du Sud ?

Les compagnies ont pris pour cible les pays pauvres, parce que la législation anti-tabac y est le plus souvent absente : les pouvoirs publics ont d'autres priorités et sont facilement corruptibles. La population est jeune et ignore les méfaits du tabagisme. Ces faits conjugués font que les pays pauvres, et notamment l'Afrique, représentent un marché émergent pour les fabricants de tabac, qui leur permet de faire face au déclin de la consommation en Europe et en Amérique du Nord.

D'où viennent les cigarettes vendues au Niger ?

Le Niger ne cultive pas de tabac, il l'importe. C'est une plaque tournante de la contrebande. Les cigarettes sont fabriquées soit au Bénin, soit au Burkina Faso. On estime que 65 à 70 % des cigarettes qu'on trouve au Niger sont issues de la contrebande. Notre pays a plus de 1 200 kilomètres de frontières avec le Nigeria, ce qui facilite l'invasion des cigarettes illégales. Elles par le Niger pour la Libye, l'Algérie puis l'Europe.

Est-il exact que les cigarettes vendues dans les pays pauvres sont plus nocives que celles qu'on trouve en Occident ?

La plupart des cigarettes fumées en Afrique – qu'elles soient issues de la production légale ou de la contrebande – sont beaucoup plus nocives que celles qu'on trouve chez vous, du simple fait qu'elles ne sont pas contrôlées. En France, toutes les marques de cigarettes sont analysées par un organisme public, qui indique quelle quantité de goudron et de nicotine elles contiennent. Sur notre continent, en dehors de l'Afrique du Sud, il n'existe aucun contrôle de qualité. Les marchands de tabac écrivent eux-mêmes ce qu'ils veulent sur les paquets. Évidemment, les cigarettes de contrebande, qui sont fabriquées on ne sait ni où, ni

comment, ni par qui, sont les plus dangereuses.

Pouvez-vous décrire la stratégie marketing des cigarettiers ?

L'objectif principal est le même que dans les pays industrialisés il y a cinquante ans : le recrutement de jeunes consommateurs, via le sponsoring de manifestations sportives et culturelles, et la distribution gratuite des cigarettes. Les panneaux publicitaires sont partout dans les villes et même dans les villages. C'est une stratégie de communication sophistiquée qui a pour but d'embriquer des populations auxquelles on présente la cigarette comme un mode d'émancipation, une façon de ressembler à l'homme occidental, et, pour la femme, un signe d'égalité avec l'homme. Un exemple : fin novembre va avoir lieu à Niamey un festival international de la mode africaine. Ce festival est hélas sponsorisé par les cigarettes Fine, une marque du groupe britannique Imperial Tobacco. Le but : s'attirer la sympathie des femmes, qui fument rarement en Afrique.

Les distributions gratuites sont-elles fréquentes ?

Très fréquentes. Les fabricants ont récemment modifié leur stratégie : ils font des distributions gratuites davantage dans les villages de l'intérieur du pays, là où notre association ne peut pas les voir. Des jeunes filles et des jeunes garçons sont recrutés et promenés dans des 4 x 4 rutilants. Des tee-shirts et des cigarettes sont distribués. Ils appellent ça des «dégustations». L'idée, c'est de capter l'attention, d'éblouir pour contraindre à la consommation de tabac. On retrouve le même genre d'opération dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

Les législations antitabac progressent-elles en Afrique ?

Je dirai que la situation est mitigée et même inquiétante. L'Organisation mondiale de la santé a fait négocier



ci une convention cadre internationale ouverte à la ratification depuis juin 2003. A ce jour, seuls deux pays d'Afrique de l'Ouest l'ont ratifiée : le Sénégal et le Niger. Des pays où la consommation a explosé ces dernières années, comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire ou le Mali, continuent à hésiter à aller de l'avant. C'est vraiment dommage, d'autant qu'en Afrique australe la plupart des pays ont adopté la convention.

Comment les choses évoluent-elles au Niger ?

A la mi-octobre, le conseil des ministres a adopté le premier projet de loi contre le tabac de l'histoire du pays, en application de la convention cadre. C'est une révolution. Le projet contient des mesures extrêmement rigoureuses : interdiction de toute forme de publicité directe et indirecte, apposition de messages sanitaires sur les paquets, images à l'appui, interdiction de la vente à l'unité, le tout assorti de sanctions très lourdes.

La vente à l'unité est très répandue. C'est un excellent moyen pour atteindre les plus pauvres...

Bien sûr. Les cigarettes sont vendues partout à l'unité, à la criée, souvent par des enfants, et il n'existe aujourd'hui aucune restriction contre ça. Quand la loi sera votée par l'Assemblée nationale, nous osons espérer que cela donnera l'exemple et accélérera le processus d'adoption de mesures antitabac dans les autres pays de la sous région. Mais nous restons vigilants, car nous sommes conscients du cynisme et de la forte capacité de nuisance des compa-

gnies du tabac, qui vont vouloir corrompre les députés pour fragiliser ce projet de loi, essayer de le détourner de ses objectifs.

Y a-t-il déjà eu des cas avérés de corruption ?

Les soupçons sont nombreux mais les preuves sont rares. Le cas le plus documenté est celui du Sénégal. En 1982, il a été le premier pays en Afrique à adopter une loi contre le tabac, qui était à l'époque plus sévère que ce qui existait en France. Un mémo envoyé de New York par Philip Morris aux représentants de la firme en Afrique de l'Ouest a été révélé. Il ordonnait d'engager des actions de lobbying pour casser cette loi. Et un an plus tard, toutes les mesures contraignantes ont été supprimées : aujourd'hui, cette loi est comme une coquille vide. Le Sénégal a maintenant ratifié la convention cadre de l'OMS, les ONG présentes à Dakar sont en train de se battre pour que la loi revienne à son statut initial et on nous dit que la volonté politique pour le faire existe. On verra.

Quel rôle votre association a-t-elle joué pour parvenir au projet de loi présenté par le gouvernement nigérien ?

Nous avons participé activement à son élaboration. Nous suivons de très près ce qui se passe autour de l'Assemblée afin que les députés adoptent la loi sans la dénaturer.

Propos recueillis par
Matthieu Auzanneau
(Le Monde)

INFO-TABAC

AUTORISATION N° 061 / MI
/ AT / du 21 Février 2001

Edité par SOS-Tabagisme-Niger avec
le soutien de PATH CANADA

B.P 10763

Tél. : (00227) 73 95 91

E-mail: inoussa_saouna@yahoo.fr

Directeur de Publication
Inoussa Saouna

Rédacteur en Chef
Salifouzi Salifou

Les populations de Hamdallaye grugées par British American Tobacco

« Ces gens sont des menteurs, ils nous ont trompés. Où est l'eau ? ». Un habitant de Hamdallaye, un village situé à une vingtaine de Km de Niamey, ne cache pas sa consternation suite à la duperie organisée en grande pompe par British American Tobacco (BAT). En effet, le jeudi 24 novembre 2005, les populations du paisible village de Hamdallaye, étaient invitées à une grande fête inhabituelle. Hommes, femmes et enfants, en liesse, étaient rassemblés pour accueillir les dignitaires venus de Niamey pour assister à la cérémonie d'inauguration du château d'eau gracieusement offert par BAT, le deuxième leader mondial de vente de cigarettes. Jamais les populations de Hamdallaye n'ont vu autant de personnalités dans leur village : ministres, députés, Directeurs généraux de sociétés, chefs traditionnels... Etaient massivement présents les journalistes de très nombreux organes de presse (journaux, télévision et radio). Une chaîne de télévision étrangère était là pour couvrir cet événement inédit. Personne, parmi les invités, ne doutait des réelles motivations d'une telle cérémonie organisée par une compagnie qui a pour objet social la fabrication et la vente d'un produit qui tue un sur deux de ses consommateurs. Autre chose : cette cérémonie d'inauguration d'adduction d'eau potable est intervenue cinq jours seulement avant l'examen par l'Assemblée Nationale du projet de loi contre le tabac. Quelle coïncidence ?

Pour que la fête soit belle, rien n'a été laissé au hasard. La musique, une troupe culturelle connue de la capitale, les belles hôtes et bien sûr de la bonne nourriture et des boissons. Dans les discours officiels que d'éloges à l'endroit de BAT, pour son geste hautement social et humanitaire. Le clou de cette cérémonie a été la coupure du ruban inaugural par le ministre du Développement communautaire et de l'aménagement du territoire, le maire de la commune rurale de Hamdallaye et le Directeur de BAT-Niger. Puis l'ouverture de la pompe et l'eau qui jaillit partout à la grande joie des populations.

Dans une déclaration de presse publiée le même jour, à Niamey, l'Association SOS Ta-



Les installations démontées

bagisme/Niger a dénoncé avec véhémence la mascarade et la duperie que cache cette cérémonie. Pour SOS Tabagisme/Niger, il s'agissait simplement d'une opération de relation publique savamment orchestrée par BAT. Le but de cette opération de la part d'une compagnie totalement discréditée, car responsable de milliers de morts à travers le monde, était de paraître comme une entreprise responsable qui peut venir en aide aux populations. L'objectif visé était de récolter une rente médiatique, à travers des articles publicitaires dans les journaux, radios et télévisions.

Les masques sont tombés

Quatre mois après cette cérémonie grandiose, l'histoire donne raison à SOS Tabagisme/Niger. BAT n'a offert aux populations de Hamdallaye qu'une fête fortement médiatisée, et un château d'eau asséché avec le logo de cette compagnie de cigarettes.

Dans une stratégie dont elle seule a le secret, BAT a manipulé et diverti autorités nationales comme populations locales pour ses propres fins. Les populations de Hamdallaye ont été instrumentalisées et trompées.

A la date du Dimanche 26 février 2006, le château de BAT était encore sans eau. En fait, il n'a jamais eu d'eau. Jamais depuis la cérémonie, une seule goutte d'eau n'est sortie. Le compteur était à zéro. Ni BAT encore moins la société Belko Hydraulique qui a exécuté le marché de construction de l'infrastructure n'est retourné à Hamdallaye. Alors comment des gens responsables peuvent organiser une telle manipulation ? Comment peut-on tromper et instrumentaliser sans

sourciller les populations qui, d'ailleurs, n'ont jamais demandé ce forage, les autorités politiques et les journalistes pour divertir les populations ?

Même le gardien des installations un vieillard d'environ 70 ans n'a jamais été payé. Il ne connaît même pas ses employeurs. A deux reprises, il a effectué le voyage de Niamey pour faire entendre sa détresse. En vain, car il n'a aucune adresse. Aujourd'hui il vit une situation extrêmement pénible avec sa famille, car il a abandonné son champ avec ce nouvel emploi salarié.

« Nous, on ne comprend rien de cette affaire de forage. Depuis le jour de la cérémonie, pas d'eau et personne n'est venu ici pour nous donner des explications », ainsi s'exprime une vieille dame du village de Hamdallaye.

A la question de savoir comment il y a eu de l'eau le jour de la cérémonie puis plus rien après ? Un habitant de la commune rurale, très au parfum des manigances de BAT répond : « la veille de l'inauguration, dans la nuit, ils ont amené une citerne qui a rem-

pli le château d'eau et c'est cette eau qui a jailli lors de la cérémonie. Depuis plus rien. D'ailleurs vous avez vu l'autre pompe a même été enlevée par quelqu'un qui a dit qu'elle est placée dans son terrain ».

Justement nous avons constaté qu'une des pompes installées a été démontée. Sûrement que BAT n'est même au courant car pour elle, tout est fini, l'objectif est atteint. Hélas c'est cela le vrai visage de BAT qui consiste à duper et à mentir. Pendant cinquante ans ils ont nié que la cigarette nuit à la santé avant de le reconnaître aujourd'hui.

Cette situation suscite beaucoup d'interrogations. Alors où est passé le maire de Hamdallaye qui a même signé une Convention dont personne ne connaît le contenu ? Est-il au courant ? Et le ministre du Tourisme et de l'Artisanat qui a désigné le village de Hamdallaye pour bénéficier du don de BAT ? Le ministre du Développement communautaire qui a coupé le ruban est-il informé ? Quelle sera la réaction des journalistes qui ont inconsciemment trompés les populations ? Enfin, qu'en est-il de la promesse faite par BAT de construire des infrastructures comme celle de Hamdallaye dans d'autres localités du pays ? Une fois de plus, mensonge.

Comme on peut le constater, l'industrie du tabac est une industrie irresponsable. Elle ne peut jamais s'amender. Son métier est unique en son genre : vendre, hélas, légalement un produit qui tue un sur deux de ses consommateurs et gagner le maximum de profits.

Saouna Inoussa



La famille du gardien dans la précarité

M. LOUIS GAUVIN, expert canadien de lutte contre le tabagisme

« Il faut surveiller les liens entre l'industrie du tabac et les plus hauts dirigeants politiques »

L'association « SOS tabagisme Niger » a organisé du 16 au 17 janvier dernier un colloque international contre le tabac au Grand Hôtel de Niamey. Cette activité, qui a été rendue possible grâce à l'appui de Path-Canada et du gouvernement canadien à travers Santé Canada, a enregistré la participation de nombreux invités locaux et extérieurs engagés dans la lutte contre le tabagisme. M. Louis Gauvin, qui est venu du Québec pour prendre part au colloque, explique ici les enjeux liés au tabagisme...

Question : M. Louis Gauvin, le colloque international sur le tabagisme organisé par « SOS Tabagisme » a clos ses travaux, mardi dernier. Quels étaient les objectifs assignés à cette rencontre ?

Réponse : Le colloque a été organisé par SOS Tabagisme Niger présidé par Inoussa Saouna. Son souhait et le nôtre, c'était de partager les connaissances que nous avons sur le tabac, ses effets dévastateurs sur la santé. Le tabac tue la moitié de ses usagers et le quart des usagers va décéder prématurément. C'est donc de partager les connaissances et préparer la mobilisation de la société civile contre cette industrie, faire pression sur les gouvernements, comme nous le faisons chez nous, pour qu'ils fassent des lois qui vont protéger les populations, qui vont restreindre ou interdire toute publicité des produits du tabac (on sait comment les jeunes sont sensibles à la publicité), qui vont réglementer l'usage du tabac dans les lieux publics parce que la fumée du tabac non seulement intoxique le fumeur lui-même, mais aussi ses proches. Et nous savons que ces mesures ont un impact sur la consommation.

En quels termes se pose la problématique du tabac en Afrique ?

C'est très pernicieux, c'est très pervers. L'industrie du tabac dans les pays d'Occident, et en particulier au Canada et au Québec d'où je viens, a fait le plein de jeunes fumeurs. Du moins nous l'espérons. Les données les plus récentes chez nous montrent qu'au Québec, en 1996, nous étions chez les jeunes fumeurs (les moins de 18 ans) à 38%, et les plus récentes statistiques officielles de Santé Canada chiffrent le taux à 19% actuellement. Donc nous avons baissé de moitié et nous espérons encore évidemment faire des gains pour qu'il y ait le moins possible de jeunes fumeurs. L'industrie du tabac a compris depuis longtemps déjà que si elle voulait assurer la croissance de ses bénéfices, elle ne pouvait plus beaucoup compter, ou de moins en moins, sur les pays d'Occident, la France, la Belgique, le Canada, les Etats Unis, l'Australie...

Alors elle vient dans des pays comme le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, où les réglementations sont inexistantes dans nombre de pays, et où elle peut contourner très facilement ces réglementations pour faire la promotion de ses produits, et en particulier auprès des jeunes. J'ai vu dans les rues de Niamey de très jeunes vendeurs de cigarette. Ils ciblent les jeunes parce qu'ils savent qu'une fois qu'un jeune est accroché par la cigarette, c'est une dépendance, une toxicomanie ; c'est un client fidèle de cette industrie pendant environ 35 à 40 ans, et peut-être le reste de sa vie.



M. Louis Gauvin

Les grosses industries du tabac sont au Nord et le gros marché de vente des produits du tabac au Sud. Quels types de soutiens les organisations du Nord qui luttent contre le tabagisme apportent à leurs consœurs du Sud dans le cadre du partenariat ?

Nous n'en sommes qu'au tout début de la collaboration. Etant donné que chez nous nous avons eu des défaites cuisantes contre l'industrie du tabac mais aussi des victoires, alors nous avons un peu appris comment nous y prendre auprès de nos gouvernements, et nous pensons que nous pouvons partager cette connaissance. Nous apportons un appui en montrant aux gens comment sensibiliser les élites, la société civile, les médias, les élus, les gouvernants au très grave problème de santé causé par le tabac, et en particulier dans des pays comme les vôtres. Lorsque c'est quelques personnes qui fument, c'est un problème de santé. Lorsque ce sont des centaines de milliers de personnes, ça devient un problème de santé publique, ça devient une épidémie générée par une industrie, mais qui prend plusieurs années à se manifester contrairement à la malaria, par exemple, dont les symptômes se montrent très vite. Le tabagisme, on n'en devient malade qu'après de nombreuses années très souvent. Alors, c'est vraiment pour prévenir une épidémie dont votre pays n'a certainement pas besoin.

Vous avez tout à l'heure donné des chiffres par rapport à la situation de chez vous. On constate qu'il y a de moins en moins de fumeurs au Québec. Comment êtes-vous parvenus à ce résultat ?

Il y a eu deux moments dans la lutte. Vous savez, le Canada est un pays où il y a une province francophone d'où je viens ; et il y a aussi

des poches francophones dans d'autres grandes villes canadiennes. Mais en général, à l'extérieur du Québec, la population est anglophone à environ 90%, ce qui veut dire que chez les anglophones du Canada, on a commencé très tôt à être sensibilisé au phénomène et au problème du tabagisme. On a commencé dès 1976

avez dû certainement le constater, la cigarette se vend en détail dans nos pays, et à moindre coût. Cette pratique ne constitue-t-elle pas un terreau favorable à une flambée du tabagisme ?

Votre compatriote Inoussa m'avait déjà informé de cette situation. Mais depuis que je suis à Niamey, je n'ai pas croisé beaucoup de fumeurs dans les rues, et ça m'a beaucoup étonné. Mais j'ai vu des jeunes garçons, des enfants, derrière des petits stands de cigarette qu'ils vendent à très bas prix, à 300 francs Cfa parfois le paquet. Dans ce contexte, les gens vont préférer acheter des cigarettes parce que c'est leur dépendance que d'acheter de la nourriture. Donc, ça appauvrit. J'ai vu de enfants vendre des cigarettes, et je sais aussi qu'à l'occasion de certains spectacles qui sont organisés dans votre pays et où les mineurs sont admis gratuitement, on distribue des cigarettes. Une fois qu'un jeune a commencé à fumer ses quelques premières cigarettes, il devient tout de suite accroché et il va chercher de l'argent pour s'en procurer. Et c'est ainsi que l'industrie du tabac recrute les jeunes, et c'est très préoccupant.

Il y a un projet de loi contre le tabagisme au Niger qui est actuellement devant le parlement que vous avez certainement eu à parcourir en tant que partenaire de SOS Tabagisme. En quoi les dispositions de cette loi peuvent-elles constituer une avancée dans la lutte contre le fléau ?

Je crois que les avancées de cette loi sont considérables parce qu'elle est inspirée de la convention cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui est un cadre de lutte antitabac très bien fait pour avoir bénéficié de la compétence des plus grands professionnels dans le monde. Par exemple, la publicité sera interdite ; l'usage du tabac dans les lieux publics est un peu partout interdit ou sévèrement réglementé ; le partage de l'information est aussi fortement encouragé, comme par exemple les initiatives que le Niger et nous le Canada menons, dans le cadre de la lutte contre le tabagisme. Et nous avons la conviction à cet égard que lutter contre le tabac au Niger, au Mali, au Burkina, au Sénégal... pour affaiblir l'industrie va également affaiblir l'industrie chez nous ; nous avons aussi des gains à faire cette lutte là. Mais le danger, chez nous ça l'a été aussi, c'est que l'industrie du tabac cultive des liens dans les plus hautes sphères politiques. Alors il y a danger que l'industrie cherche des complicités pour atténuer ou même au besoin complètement faire en sorte que cette loi ne puisse pas être votée. Il y a donc lieu de surveiller les liens entre l'industrie du tabac et les plus hauts dirigeants politiques, comme nous l'avons fait chez nous. Mais le projet de loi qui est actuellement devant votre parlement, pour moi, c'est une très bonne loi ; c'est une loi bénéfique pour la santé de la population, et qui saura éviter à votre pays une épidémie qui ressortirait dans 25 ou 30 ans.

Propos recueillis par O. Issa
(Source : Le Républicain)

Contrairement au Nord, vous

Colloque international sur le tabagisme

«Le tabac, une véritable arme de destruction massive»

SOS Tabagisme Niger avec l'appui de PATH Canada a organisé un Colloque International sur la tabac du 16 au 17 janvier au grand Hôtel de Niamey sur le thème : « La jeunesse africaine face à la menace du tabagisme ». La cérémonie d'ouverture de l'activité a été présidée par le ministre de la santé. Dans son discours de bienvenue, le président de SOS Tabagisme Niger, Inoussa Saouna, a tout d'abord remercié les partenaires qui l'ont soutenu dans l'organisation du Colloque avant d'insister sur le caractère criminel des compagnies du tabac. «*L'industrie du tabac porte la responsabilité de cent millions de décès au XXI siècle, et un milliard de personnes en mourront au XXI siècle si rien n'est fait. C'est pourquoi nous pensons que la communauté internationale doit engager des actions pour traduire les responsables des compagnies du tabac devant un tribunal spécial pour crime contre l'humanité au même titre que les génocidaires et autres criminels de guerre. Car aujourd'hui le tabac est une véritable arme de destruction massive*», a déclaré Saouna Inoussa.

Intervenant à son tour, M. Louis Gauvin, Coordonnateur de la Coalition québécoise contre le tabac, a d'abord remercié SOS Tabagisme-Niger



La photo de famille des participants au Colloque

pour l'avoir invité au Colloque. Il a ensuite fait l'historique de la lutte contre le tabac dans son pays, le Canada, et présenté les résultats auxquels cette lutte a pu aboutir.

Ouvrant l'activité, le ministre de la santé et de la lutte contre les endémies, M. Ari Ibrahim, a réaffirmé dans son allocution l'engagement de notre pays dans la lutte contre le tabac. «*Le gouvernement plus que déterminé a, sur le plan législatif, transmis une loi relative à la lutte antitabac à l'Assemblée Nationale pour adoption, et j'ose espérer que les élus du peuple, comme ils l'ont fait pendant la ratification de la convention cadre de lutte antitabac, pencheront une fois de plus la balance du côté de la population dont ils ont la charge d'assurer la protection en adoptant cette fois encore,*

à l'unanimité, ladite loi sans lui ôter sa substance».

Après cette cérémonie pro-

Recommandation relative à la loi nationale sur le tabac

- Considérant la gravité de l'épidémie du tabagisme au Niger et la nécessité d'une lutte efficace pour la juguler ;

- Considérant que toute action en matière de lutte contre le tabagisme n'est possible que dans un environnement disposant d'une législation claire et précise sur la question ;

- Considérant la volonté affichée par l'exécutif avec l'élaboration et l'adoption en conseil des ministres de la loi nationale antitabac et sa transmission à l'Assemblée Nationale ;

- Considérant que plusieurs

tocolaire, les participants venus de plusieurs pays de la sous-région et les représentants des structures de la société civile nigérienne ont débuté les travaux.

Les communications présentées par des experts de haut niveau ont permis aux participants d'avoir une idée plus claire du tabagisme et de l'industrie du tabac.

Après deux jours d'intenses travaux, les participants ont élaboré et adopté la déclaration de Niamey et une recommandation relative à la loi sur le tabac.

D. Issa

mois après cette transmission ce projet capital pour la santé des populations n'est toujours pas examiné et adopté par ces mêmes représentants des populations malgré les appels multiformes lancés (gouvernement, société civile, autorités religieuses et coutumières...) à leur endroit ;

Le colloque international sur le tabac tenu les 16 et 17 janvier 2006 à Niamey en République du Niger exhorte les députés nationaux à adopter le projet de loi contre le tabagisme dès la session des lois de mars 2006.

Le colloque

DÉCLARATION DE NIAMEY SUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME CHEZ LES JEUNES

NOUS,

Participants au premier Colloque international sur le tabac qui s'est tenu à Niamey au Niger du 16 au 17 janvier 2006, venus **du Bénin, Burkina, Canada, Congo, Togo et du Niger,**

AFFIRMONS QUE :

- Le tabac contient des milliers de toxiques puissants et mortels.
- Le tabac est un produit totalement inutile qui ne sert qu'à assouvir la dépendance qu'il a lui-même créée chez le fumeur.
- L'usage du tabac est cause de très nombreuses maladies et de décès partout dans le monde.
- Le tabagisme est destructeur de la famille et de la société car, au cours du présent siècle, au moins 700 millions de nos frères Africains en mourront, selon l'OMS.
- Les pays africains représentent dorénavant la proie des grandes compagnies multinationales du tabac, nos enfants et nos jeunes, leurs cibles privilégiées; le nombre de ceux-ci qui fument est en constante progression.
- Le tabac constitue une menace grave pour le développement durable et équitable et la lutte contre le tabagisme est un juste combat contre la pauvreté et en faveur de l'égalité de tous devant la santé et la vie.

C'EST POURQUOI,

Nous prions instamment les gouvernements de tous les pays du continent africain d'adopter des mesures fiscales et législatives vigoureuses pour prévenir l'usage du tabac auprès des jeunes, inspirées de la Convention cadre pour la lutte antitabac de l'OMS contenant, en particulier, les dispositions suivantes :

1. un relèvement des taxes sur tous les produits du tabac
2. des interdictions générales de fumer dans tous les lieux publics et milieux de travail
3. une interdiction totale de la publicité et du parrainage
4. des avertissements percutants sur les emballages de tous les produits du tabac.

Nous invitons toutes les ONG antitabac et celles qui représentent la société civile des pays africains à se mobiliser pour faire pression auprès de leurs gouvernements afin qu'ils procèdent à l'adoption de telles mesures et à leur application.

Nous faisons aussi appel aux ONG antitabac de l'ensemble de la communauté internationale ainsi qu'aux partenaires au développement des pays africains afin de soutenir nos pays dans ce combat.

Fait à Niamey, Niger
Le 17 janvier 2006

Les députés devant une épreuve de vérité!

Le 6 mars prochain va s'ouvrir la 1^{re} session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2006. Pendant 90 jours les députés nationaux vont examiner et adopter plusieurs projets de loi parmi lesquelles, la loi sur le contrôle du tabac.

Après avoir ratifié la Convention Cadre pour la Lutte Anti-tabac, le gouvernement du Niger a décidé de doter notre pays d'une législation permettant de circonscrire l'épidémie du tabagisme. Ainsi avec l'étroite collaboration de tous

les acteurs concernés par la question, un projet de loi a été élaboré et soumis au parlement.

Ce projet répond exactement aux soucis de protéger la jeunesse nigérienne face à l'offensive engagée par l'industrie du tabac. Il faut rappeler que face à la croisade engagée par les pays riches contre le tabac pour protéger leurs populations, les pays pauvres constituent une cible pour l'industrie du tabac. C'est justement pourquoi l'OMS a négocié pendant trois ans

une Convention Cadre pour la lutte contre le tabac, le premier traité en matière de santé publique.

C'est pour se conformer à cette situation que le gouvernement a élaboré ce projet. Mais comme à l'accoutumée, l'industrie du tabac fait feu de tout bois pour bloquer ou fragiliser ce projet de loi.

Notre conviction est que les compagnies du tabac sont des organisations criminelles qui doivent être traduites devant

une cour spéciale pour homicide volontaire en vendant un produit qui a tué cent millions de personnes au XXe siècle.

Nous osons espérer que les députés nationaux prendront largement en compte les intérêts des populations nigériennes qui leur ont fait confiance, plutôt que ceux des compagnies du tabac.

Mesdames et Messieurs les députés, le peuple nigérien vous observe, allez dans le sens de ses intérêts.

Stratégies de l'industrie du tabac: marketing des cigarettes auprès des jeunes

« La compagnie de tabac Ligett reconnaît que l'industrie du tabac cible le marché des jeunes, ce qui signifie ceux ayant moins de 18 ans, et non seulement ceux âgés entre 18 à 24 ans. » (traduction libre)

Cette déclaration étonnante est incluse dans un accord historique conclu le 20 mars 1997 entre la compagnie de tabac Liggett et les procureurs généraux des Etats américains (Attorneys General Settlement Agreement with Liggett, 1997).



Cet accord est survenu à la suite du scandale déclenché en Amérique dans les années 1990 par la publication de nombreux documents confidentiels et des témoignages de plusieurs délateurs exposant les pratiques frauduleuses de l'industrie du tabac. Cette déclaration a créé tout un émoi dans les médias parce qu'il s'agissait d'une première : une compagnie de tabac admettait publiquement qu'elle visait délibérément les enfants avec ses campagnes publicitaires.

Cette révélation est d'autant plus importante quand on sait que la grande majorité des fumeurs commencent à fumer avant d'avoir atteint l'âge adulte, fait qui n'a pas échappé à la vigilance de l'industrie du tabac (Banque mondiale, 2000). Une telle conduite est particulièrement ignoble compte tenu que toute société responsable cherche à protéger le plus possible ses jeunes parce qu'ils n'ont pas encore atteint la maturité pour prendre des décisions éclairées.

Le lien entre publicité et initiation tabagique chez les jeunes est bien documenté. Par exemple, selon le rapport du Surgeon General des Etats Unis sur la prévention de l'usage du tabac parmi les jeunes publié en 1994, les campagnes publicitaires des

compagnies de tabac s'attirent depuis de nombreuses années de sévères critiques de la part d'experts en communication. Ainsi, le président de la National Association of Broadcasters (Etats-Unis) a dénoncé dès 1963 une campagne pour les cigarettes Luc Strike ciblant les garçons (U.S. Department of Health and Human Services, 1994).

Il existe également de nombreux travaux de recherche démontrant l'influence de la publicité des produits du tabac sur les jeunes. Par exemple, une étude phare publiée en 1991 dans le Journal of the American Medical Association a démontré que le taux de reconnaissance du logo publicitaire Joe Camel, le personnage de bande dessinée faisant la promotion des cigarettes Camel, se situait à 91 % parmi des jeunes de six ans (Fischer et al., 1991). Ce taux était comparable à celui obtenu pour la célèbre souris Mickey du créateur Walt Disney. Une autre étude publiée en 1999 dans la même revue a révélé que la forte augmentation de l'usage du tabac chez les adolescentes à la fin des années 1960 correspondait au lancement de campagnes publicitaires ciblant plus spécifiquement les femmes (Pierce et al., 1994).

Dans son livre intitulé

.Smokescreen. Philip Hilts, le célèbre correspondant du journal The New York Times, écrit que la plus importante preuve démontrant l'intérêt de l'industrie du tabac pour les jeunes provient des documents confidentiels de marketing des compagnies canadiennes du tabac (Hilts, 1996).

Ces documents ont été obtenus durant le procès pour déterminer la légitimité constitutionnelle de la loi réglementant les produits du tabac. Leur contenu ne laissait aucun doute en ce qui concerne les véritables intentions des compagnies de tabac. La Cour suprême du Canada a même écrit : « Bien que les appelantes [les fabricants] affirment résolument que leurs efforts de commercialisation sont orientés seulement vers la préservation et le renforcement de la fidélité des fumeurs adultes à des marques, ces documents témoignent du contraire... »

Les compagnies comprennent que, pour maintenir la taille de l'ensemble du marché, elles doivent rassurer les fumeurs actuels et rendre leurs produits attirants pour les jeunes et les non-fumeurs... » (RJR-Macdonald Inc. c. Canada (Procureur Général, 1995) récents, et de nombreux rapports font désormais état de la tendance vers un durcissement des mesures à l'égard de la publicité des produits du tabac. Sur le plan international, la Convention cadre pour la lutte antitabac incitera également davantage de pays à introduire une interdiction globale de la publicité et de la commandite (sponsorship) du tabac.

À notre avis, il s'agit de la seule voie que peut emprunter la communauté internationale si elle veut éventuellement éliminer toute possibilité à l'industrie du tabac d'atteindre les jeunes avec ces campagnes publicitaires at- trayantes.

François Damphousse

L'OMS ne recrute plus de fumeurs !

Depuis le 1er décembre 2005, l'OMS n'embauche plus de fumeurs. La politique de l'agence, qui emploie plus de 8 000 personnes à l'échelle planétaire, a beaucoup fait parler d'elle. Plusieurs groupes antitabac l'ont d'ailleurs dénoncée. Même si les employés fumeurs de l'OMS sont encouragés à cesser de fumer, la nouvelle règle ne s'applique pas au personnel en poste. Pour s'assurer du statut tabagique des futurs employés, deux questions leur seront dorénavant posées : « Fumez-vous ou consommez-vous des produits du tabac ? » et si oui, « Comptez-vous continuer à le faire si vous êtes employé par l'OMS ? »

La candidature des personnes qui ne désirent pas rompre avec la nicotine sera écartée. Si quelqu'un ment, des mesures disciplinaires seront prises à son égard.

« Je désapprouve totalement la nouvelle décision de l'OMS de discriminer des êtres humains sur la base de leur comportement tabagique, affirme Gérard Dubois, président de l'Alliance contre le tabac de France. Cette politique n'a jamais été discutée et n'est pas incluse dans la Convention cadre pour la lutte antitabac. » Selon lui, cette nouvelle a de quoi réjouir l'industrie du tabac qui accuse souvent la communauté de la santé d'être « contre les fumeurs ».

A ce propos, on peut dire que le professeur Dubois a vu juste, car sur le forum de discussions du site Internet pro-tabac monchoix.ca, une soixantaine de messages dénonçaient cette politique « haineuse ». En tant que chef de file mondial de la lutte antitabac, l'OMS estime qu'elle est chargée « de veiller à ce que cela se reflète dans toutes ses activités, y compris dans les pratiques en matière de recrutement ainsi que dans l'image projetée par l'Organisation et les membres de son personnel. »

S. Salifouzié

Tabac

Une industrie très rentable

La production mondiale de tabac est en pleine expansion, en particulier dans les pays en développement, où elle a augmenté de 128 % entre 1975 et 1998. Plus de 100 pays cultivent maintenant du tabac. Cette augmentation massive - encouragée et dans certains cas financée par l'industrie du tabac - a favorisé une instabilité des prix mondiaux du tabac, qui ont diminué de 37 % en valeur réelle entre 1985 et 2000 (Jacobs *et al.*, 2000).

Pendant ce temps, les compagnies de tabac mettent au point des procédés qui leur permettent d'utiliser moins de tabac par cigarette et de recycler les balayures récoltées sur le sol des manufactures de tabac, ainsi que les tiges, poussières de feuilles et autres déchets auparavant éliminés, qui sont utilisés pour remplir les cigarettes. En ajoutant des arômes et d'autres produits chimiques à cette substance pour en atténuer le goût trop prononcé, les compagnies peuvent ainsi utiliser les parties de la feuille de tabac de moindre qualité en plus grande quantité (Glass, 2001).

Une autre initiative déterminante qui a été adoptée par l'industrie du tabac est la mécanisation accrue de la fabrication des cigarettes. Les nouvelles machines permettent de produire jusqu'à 840 000 cigarettes par heure, rendant ainsi inutiles de nombreux postes de travail. (www.brownandwilliamson.com). Les progrès technologiques

entraînent des suppressions d'emplois dans tous les secteurs de l'industrie.

Même si elles représentent un faible pourcentage de leurs dépenses globales, ces économies ont indiscutablement contribué aux bénéfices sans précédent enregistrés par l'industrie du tabac. En 2002, les revenus totalisés par les trois plus grandes multinationales du tabac au monde : Japan Tobacco, Philip Morris Altria et BAT,

dépassaient US \$121 milliards. Ce montant est supérieur à la somme des PIB de l'ensemble des pays suivants : Albanie, Bahreïn, Belize, Bolivie, Botswana, Cambodge, Cameroun, Estonie, Géorgie, Ghana, Honduras, Jamaïque, Jordanie, Macédoine, Malawi, Malte, Moldavie, Mongolie, Ouganda, Namibie, Népal, Paraguay, Sénégal, Tadjikistan, Togo, Zambie et Zimbabwe (Philip Morris, 2003).

Aucune information pour les fumeurs des pays pauvres

L'usage des cigarettes prend des proportions inquiétantes dans les pays en développement notamment en Afrique. Dans les pays industrialisés, les pouvoirs publics - avec la publication des résultats des recherches ayant établi la dangerosité du tabagisme et sous la pression des ONG et des médias - s'organisent pour contrer l'avancée du tabagisme. L'industrie du tabac, acculée donc dans les pays du Nord, a pris pour cible ceux du Sud où le grand vide organisationnel et juridique est propice à ses activités, compte tenu de la jeunesse et l'ignorance des populations.

La plupart des fumeurs ne connaissent pas tous les risques qu'ils encourent ou n'en assument pas le coût intégral. Dans ces conditions, les pouvoirs publics peuvent et doivent intervenir, pour contrecarrer l'entrée dans le tabagisme des enfants et des adolescents et pour protéger les non-fumeurs, mais aussi pour donner aux adultes les informations dont ils ont besoin afin de faire un choix éclairé. En effet, le caractère dramatique des conséquences du tabagisme rend indispensable la conception et la mise en oeuvre de mesures visant à limiter autant que possible cette catastrophe. Dans cette optique, les Etats ont un rôle primordial à jouer : ils doivent prendre des mesures pour réduire la demande et l'offre, interdire la publicité, informer les populations, impliquer les ONG dans tous les programmes de lutte antitabac.

L'industrie du tabac disposant d'une organisation ainsi que de moyens techniques et financiers très importants, la combinaison des efforts s'avère être la seule stratégie capable de la contrer. A ce titre, la Convention cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) adoptée le 21 mai 2003 par l'Assemblée mondiale de la Santé constitue la référence d'inspiration la plus adéquate.

Saouna Inoussa

Portrait

Mr Louis Gauvin, Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac à Montréal, Québec-Canada.

Impliqué dans la lutte contre le tabac depuis plus de 20 ans, Louis Gauvin a aidé des fumeurs à cesser de fumer, assuré l'implantation de programmes de prévention en milieux scolaires pour les jeunes et conseillé des dirigeants d'entreprises publiques et privées dans l'élaboration de politiques de restrictions de l'usage du tabac en milieux de travail. Puis, engagé dans l'opposition à la baisse des taxes sur les cigarettes (1992-1994), il a présidé à la fondation de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac en 1996, organisme d'action politique voué à la promotion de mesures législatives et fiscales pour réduire le tabagisme.

Il est devenu, de 2001 à 2003, le premier président du Comité Consultatif Ministériel Canadien sur la lutte contre le tabagisme dont le mandat est de conseiller le ministre fédéral de la Santé sur toute question relative au contrôle du tabac. Sous sa gouverne, le groupe de travail a produit quatre avis destinés au ministre, sur les thèmes suivants :

Les campagnes antitabac fondées sur la dénormalisation; les appellations trompeuses des cigarettes « douces » et « légères », misant sur les connaissances d'un prestigieux panel d'experts internationaux; les avantages et les limites des législations interdisant la vente de produits du tabac à des mineurs; la transformation des cigarettes pour réduire leur potentiel d'inflammabilité. Dans ce dernier cas, le rapport du comité et d'autres contributions ont permis au gouvernement canadien d'édicter une loi entrée en vigueur le 1er octobre 2005 et qui devrait réduire grandement le nombre d'incendies et de décès causés par des cigarettes mal ou non éteintes.

Louis Gauvin est également à l'origine des grandes rencontres francophones connues sous le nom de CIFCOT - Conférence Internationale Francophone sur le Contrôle du Tabac - dont les deux premières se sont respectivement tenues à Montréal en 2001 et Paris en 2005. C'est au cours de cette dernière qu'a été institué le Secrétariat Permanent Francophone à la Lutte contre le Tabac dont M. Gauvin est membre en compagnie, notamment, de M. Saouna Inoussa, président de SOS Tabagisme-Niger.

Enfin, pour l'ensemble de ses efforts dans le domaine du contrôle du tabac, il s'est vu décerner le titre de Leader national des questions d'intérêt public par la Société canadienne du cancer (1998) et a reçu la Médaille d'Or Pour un Monde Sans Tabac de l'Organisation Mondiale de la Santé (1999).

(Janvier 2005)

PATH CANADA : un organisme au service des populations des pays pauvres

PATH Canada est une organisation non gouvernementale sans but lucratif dont le but est d'améliorer la santé, notamment des femmes et des enfants, dans les pays en développement.

Sa mission consiste à relever l'efficacité, la disponibilité et la pertinence des technologies et méthodes de soins de santé primaires. PATH Canada entend faire en sorte que les systèmes et

méthodes de prestation des soins de santé soient efficaces; le matériel et les appareils utilisés pour la prestation des soins de santé soient performants; ainsi que les informations et compétences devant accompagner chaque technologie.

PATH Canada fait le lien entre l'utilisateur et le fournisseur de services de soins de santé. Au moyen d'études sur le terrain et de recherches opérationnel-

les, il cerne les besoins de l'utilisateur et contribue à l'identification des mesures prioritaires. Nous collaborons avec des partenaires locaux pour concevoir et mettre en oeuvre des projets d'adaptation des méthodes et technologies aux particularités du milieu social et culturel et des ressources locales.

Au Niger, PATH Canada accompagne SOS Tabagisme-Niger dans la réalisation de ses

objectifs de la lutte contre l'épidémie du tabagisme. Bientôt PATH Canada va intervenir sur la lutte contre le VIH Sida. Dans différentes régions du monde, PATH Canada vient en aide aux organismes locaux qui cherchent à réduire l'usage du tabac à travers un projet intitulé Réseau Sud/Sud. Cette initiative est une expression concrète de la solidarité Sud/Sud tant clamée sur les tous toits.

Pays pauvres, le nouvel Eldorado du tabagisme

Voici des siècles que l'on s'adonne à la consommation de tabac, mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'on a commencé à fabriquer des cigarettes en grande quantité. Depuis, l'usage de la cigarette s'est répandu dans le monde entier à une échelle colossale, puisqu'un adulte sur trois, soit 1,1 milliard de personnes, fume. Sur ce nombre, les 4/5 environ vivent dans les pays à revenu faible et/ou intermédiaire. Compte tenu de la croissance démographique et de l'augmentation prévisible de la consommation, le nombre de fumeurs atteindra quelque 1,6 milliard d'ici à 2025 selon la Banque mondiale. L'épidémie du tabagisme est incontestablement une des plus grandes calamités pour la santé des populations du monde. Si la contribution du tabac envers la maladie et la mort est bien connue, une attention moindre est portée sur la manière dont le tabac accroît la pauvreté.

Niger : un quart des revenus des travailleurs manuels part en fumée

Les plus gros consommateurs de tabac sont les pauvres et les très pauvres. Au niveau national, la consommation de tabac varie en fonction des groupes socioéconomiques. Dans de nombreux pays, indépendamment du stade de développement et du niveau de revenu, la consommation de tabac est nettement plus élevée chez les pauvres pour lesquels les répercussions économiques et sanitaires du tabagisme sont particulièrement lourdes. Ainsi une étude réalisée en 1997 sur la prévalence du tabagisme chez les hommes de Chennai (Inde) a montré que le taux le plus élevé de fumeurs (64 %) se trouve chez les analphabètes. Cette prévalence décroît en fonction du nombre d'années de scolarisation, jusqu'à atteindre un cinquième (21 %) chez les personnes qui ont suivi plus de 12 années d'études (Gajalakshmi, 2000).

Au Royaume-Uni, la proportion de fumeurs dans le groupe socioéconomique le plus élevé est à peine de 10 % pour les femmes et 12 % pour les hommes alors qu'elle est de 35 % chez les femmes et 40 % chez les hommes du groupe socioéconomique le plus bas (UK Department of Health, 1998). Au Niger, les étudiants consacrent 40 % de leur revenu à l'achat des cigarettes et les travailleurs manuels dépensent 25 % de leur revenu (Voir Tabac et pauvreté au Niger). Au Népal, le tabac représente près de 10 % des dépenses annuelles mensuelles des ménages dans les catégories les plus défavorisées (Karki et al., 2003).

Un paquet de cigarettes = 5 kilos de riz

Chez les pauvres, l'argent dépensé quotidiennement pour se procurer du tabac représente une portion

quotidienne sur les maigres ressources familiales. Par exemple, pour l'achat d'un paquet de cigarettes blondes ou dites américaines, le fumeur pourrait acheter un kilo de poisson au Ghana, 24 oeufs au Pakistan et 5 kilos de riz en Chine et assurer les repas familiaux d'une journée au Niger. Les sans-abri en Inde dépensent plus pour le tabac que pour la nourriture, l'éducation ou l'épargne. Les fumeurs vietnamiens dépensent en cigarettes l'équivalent d'une fois et demie de leur budget annuel familial d'éducation et 5 fois leur budget annuel de santé.

La conjonction de plusieurs facteurs tels que l'inaction des pouvoirs publics, les difficultés d'accès à l'information concernant les modes de vies sains, les publicités alléchantes en faveur du tabac qui s'adressent à l'ensemble de la population et, en bout de chaîne, la dépendance à la nicotine, fait que les personnes défavorisées dépensent leur argent pour les produits du tabac plutôt que pour la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Pour les ménages les plus défavorisés, les dépenses pour le tabac peuvent être à l'origine d'une malnutrition. Le taux de la malnutrition étant très élevé dans les pays pauvres, la commercialisation agressive des produits du tabac dans ces pays constitue un obstacle sérieux au développement. Ainsi il ressort d'une étude réalisée au Bangladesh que les 10,5 millions de personnes souffrant actuellement de malnutrition pourraient bénéficier d'un régime alimentaire adéquat si l'argent qu'elles utilisent pour acheter des produits du tabac était consacré à l'achat de nourriture (Efroymsen et al., 2001). Au Niger, les ménages les plus pauvres dépensent environ 8 fois plus pour

le tabac que pour l'éducation de leurs enfants. Il faut noter que le Niger détient le taux le plus faible de scolarisation des enfants au monde.

500 000 décès prématurés en Chine

Mais le tabagisme n'affecte pas que les ménages; très souvent il appauvrit aussi les Etats. De nombreux pays sont des importateurs de feuilles de tabac et de produits du tabac et perdent par conséquent des millions de dollars de devises par an. En 2002, 2/3 des 161 pays étudiés importaient plus de feuilles de tabac et de produits du tabac qu'ils n'en exportaient. Dix-neuf pays affichaient un déficit commercial des produits du tabac dépassant US\$ 100 millions, notamment le Cambodge, la Fédération de Russie, la Malaisie, le Nigeria, la République de Corée, la Roumanie et le Vietnam. Seuls 17 des 125 pays exportateurs de feuilles de tabac réalisent plus de 1 % de leurs recettes totales d'exportation grâce à cette activité, et dans seulement cinq de ces pays (Malawi, Ouganda, République-union de Tanzanie, République centrafricaine et Zimbabwe), les exportations de feuilles de tabac rapportent plus de 5 % du total des recettes d'exportation.

La consommation de tabac provoque d'importantes pertes économiques, compte tenu du coût élevé des soins de santé et de la perte de productivité inhérente aux maladies et aux décès prématurés liés au tabagisme. Dans les pays à revenu élevé, on estime que le coût global annuel des soins de santé aux victimes du tabagisme se situe entre 6 et 15 % de l'ensemble des frais de soins de santé.

Une étude réalisée au milieu des années 90 en Chine où le tabagisme est en augmentation, a démontré que les coûts sanitaires directs et indirects liés au tabagisme s'élèvent à US\$ 6,5 milliards par année (Jin et al., 1995). En 1998, environ 514 100 chinois sont morts prématurément de maladies liées au tabagisme, ce qui représente une perte de productivité équivalant à 1 146 millions années-personnes (Jiang & Jin, 2000).

En Egypte, on estime que le coût annuel direct du traitement des maladies liées au tabagisme s'élève à US\$ 545,5 millions (Nassar, 2003). Si les tendances actuelles se poursuivent, environ 650 millions de personnes vivantes aujourd'hui seront tuées par le tabac, la moitié dans leurs années les plus productives, perdant ainsi 20 à 25 ans de vie (Jha & Chaloupka, 1999).

Lorsque les fumeurs arrêtent de fumer ou diminuent leur consommation, l'argent précédemment consacré au tabac peut être consacré à l'achat d'autres biens ou services, générant ainsi une demande qui permet de créer de nouveaux emplois dans tous les secteurs d'activité.

Les pays qui importent d'importantes quantités de tabac et de cigarettes pourraient ainsi bénéficier de la baisse de consommation car ils pourraient consacrer ces dépenses à l'achat de biens et services de production intérieure. Le Bangladesh par exemple, qui importe la quasi totalité de ses cigarettes, réaliserait des bénéfices si la consommation de cigarettes diminuait. Selon nombre d'études, dans la majorité des pays dépendant fortement de la culture du tabac, il n'y aurait pas de pertes nettes d'emplois et le marché de l'emploi pourrait même progresser si la consommation mondiale de tabac baissait. Le bilan net au niveau des statistiques de l'emploi dépendrait alors du type de dépenses, selon qu'elles se reportent sur des biens et services exigeant plus ou moins de main-d'oeuvre.

Par ailleurs, la fabrication des produits issus du tabac génère peu d'emplois, étant le plus souvent très mécanisée. Dans la plupart des pays, le nombre d'emplois liés à la fabrication de produits du tabac est loin d'atteindre 1 % du total de l'emploi manufacturier. Par ailleurs, à l'exception de quelques rares pays dépendant fortement du tabac, la culture du tabac ne génère qu'un faible nombre d'emplois dans le secteur agricole. Ainsi par exemple, en Chine, plus gros producteur de tabac au monde, seuls quelque 3 % des agriculteurs cultivent du tabac, et cette activité ne correspond qu'à environ 1 % de l'ensemble de la production agricole (Hu & Mao, in press). Au Brésil, autre producteur important, le tabac n'emploie que 1,9 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre agricole et 0,44 % de la main-d'oeuvre totale.

Sélection Saoua Inoussa

Fiche de présentation

Nom : L'Association SOS Tabagisme-Niger

I. Introduction

L'expansion rapide e l'épidémie du tabagisme pose de plus en plus des graves problèmes de santé publique jusque là ignorer dans les pays en voix de développement.

Il est clair que le Niger, un des pays les plus démunis de la planète, n'échappe pas aux méfaits liés à la consommation du tabac.

Des frontières mal contrôlées, une législation inexistante, une population jeune majoritaire constituent des facteurs favorables pour une industrie du tabac à la recherche de nouveaux marches pour compenser les pertes engendrées dans les pays développés du fait de politiques de plus en plus restreignant.

C'est dans ce contexte que vit pour la première fois dans le pays une organisation de lutte antitabac dénommée SOS Tabagisme – Niger.

II. Historique de la création de SOS Tabagisme – Niger

L'association a vu le jour dans un contexte particulier défavorable à toute lutte contre les puissantes firmes de tabac qui avaient leurs tentacules dans tous les secteurs de la vie sociopolitique et économique du pays (sport, culture, institutions du pays, activités commerciales...).

D'une part, à l'exception d'un arrêté du ministère du commerce et de l'industrie du 6 octobre 1992, aucune réglementation n'existe en matière de tabac et d'autre part l'opinion publique inconsciente des risques liés à la consommation du tabac était largement favorable au produit du tabac. Les autorités politiques n'accordent aucune importance à cette épidémie silencieuse pourtant de plus en plus réel.

La cigarette est alors considéré comme un produit alimentaire familier tel que le sucre ou la farine.

Les pouvoirs publics bénéficiant des largesses des "grossistes" dont l'apport dans le financement des campagnes des différents partis politiques du pays est assez important n'ont jamais osé émettre des législations claires et fermes contre le tabac malgré les alertes de l'OMS d'une part et des ONG des pays industrialisés d'autre part.

Cependant, profitant du processus démocratisation en cours dans le pays, un groupe de personne a décider d'agir dans le respect du droit et de la bonne gouvernance en créant une association dénommée SOS Tabagisme – Niger qui marquera le point de départ de cette lutte semée d'embûches et même de menace de mort à l'encontre de ses membres.

Mais grâce à une structure décentralisée et une conviction à toute épreuve l'association a pu s'implanter et remporter des succès décisifs pour la lutte antitabac.

III. Structuration

SOS Tabagisme – Niger a vu le jour au cours d'une Assemblée Générale constitutive tenue à Niamey le 17 septembre 1999. Elle a été autorisé à exercer ses activités au Niger par arrêté N°061/MI/AT/ du 21 février 2001.

A. Objectifs

SOS Tabagisme Niger s'est fixé comme objectif statutaire de :

1. De servir de cadre de regroupement, de réflexion et d'action pour la lutte contre le tabagisme au Niger.
2. D'organiser des campagnes d'information, de sensibilisation et de mobilisation sur les dangers du tabac.
3. De concourir à l'adoption de législations appropriées en vue de protéger les générations actuelles et futures de la consommation du tabac.
4. D'entreprendre des actions pour la protection des non – fumeurs.
5. D'entreprendre toute action visant la promotion de la santé.

B. Le Fonctionnement

Il est régi par les statuts et règlement intérieur de l'association. Il faut noter que pour l'essentiel SOS Tabagisme – Niger est dirigé par son Bureau Exécutif chargé de la mise en œuvre des orientations dégagées ou des instances statutaires de l'organisation notamment le plan d'action annuel.

Le **BEN** est composé de:

- **un Président**
- **un Vice Président**
- **un Secrétaire Général**
- **un Secrétaire aux affaires sanitaires**
- **un Secrétaire à la communication**
- **un Secrétaire aux relations extérieures**
- **un Trésorier Général**

Il est aidé dans ses tâches par des commissions spécialisées dont:

- la commission d'organisation
- la commission information, éducation, communication

C. Les actions menées

Dès sa création, **SOS Tabagisme-Niger** s'était engagée non seulement dans une campagne médiatique pour dénoncer les pratiques de l'industrie du tabac, mais aussi dans des tournées de sensibilisation et des actions en justice contre les compagnies du tabac. La campagne médiatique se fait à travers des communiqués, des conférences de presse, des interviews dans les journaux, des émissions radiophoniques de sensibilisation et des lettres ouvertes adressées aux autorités politiques. Elle a pour cible principale les leaders d'opinion (les élus du peuple, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les leaders religieux) afin de créer un large front de lutte antitabac et d'amener les responsables politiques à s'engager. Les thèmes principaux traités sont : l'ampleur du tabagisme dans le monde, les tactiques de l'industrie du tabac, le tabagisme passif, les jeunes et le tabac et la Convention Cadre pour la lutte antitabac. A cela s'ajoutent des sujets locaux qui font état des activités des firmes du tabac. Et, pour mieux convaincre le public, la campagne s'appuie sur les différents rapports et communiqués de presse rendus public par l'OMS. Elle est menée de manière tapageuse afin de mieux alerter l'opinion sur les dangers réels du tabagisme.

Aussi la création de **INFO-TABAC** qui est le premier organe de presse consacré à la lutte antitabac a contribué fortement à faire changer les mentalités sur la perception du

tabagisme. Ce journal animé depuis des années par une équipe de bénévoles est une a bénéficié de l'appui de l'OMS. Tiré à trois milles exemplaires le journal est distribué gratuitement aux députés nationaux, medias, ONG et associations de tout les secteurs.

Parallèlement à cette pression médiatique, des tournées de sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires et les quartiers de Niamey (la capitale) ont été initiées afin de toucher les jeunes de plus près. Les débats portaient sur les conséquences du tabac et surtout sur les stratégies de l'industrie du tabac pour embrigader les jeunes. A l'occasion, des documentaires et/ou des spots publicitaires antitabac sont projetés.

Aussi, SOS Tabagisme-Niger s'était rendue compte que les compagnies du tabac étaient indifférentes à toutes ses actions du fait de leur force politique et financière. Dès, lors il convenait de réfléchir à d'autres stratégies permettant de contrer les pratiques illégales de promotion de cigarettes. Alors, après une analyse approfondie, l'action judiciaire a été retenue comme seul moyen efficace. Ainsi, à sa requête et sur la base de l'arrêté 042/MCT/SEC/CC du 06 octobre 1992, une poursuite judiciaire a été engagée par Maître Karimou Hamani Avocat à la Cour près le tribunal régional de Niamey contre les cinq (5) firmes du tabac opérant au Niger. Et, jusqu'à nos jours, la procédure est en cours.

Une deuxième procédure a été engagée cette fois si contre la compagnie. Ainsi, le 17 décembre 2002, SOS Tabagisme-Niger a introduit une plainte en référé contre la firme **SITAB-NIGER**. Cette dernière allait organiser le 19 décembre 2002 un concert géant avec une star de la musique africaine en l'occurrence **Alpha Blondy**. Dans ce cadre, elle menait une vaste campagne de promotion de sa marque de cigarette « **FINE** » au moyen d'affiches, de banderoles et d'un spot publicitaire qui passait à la radio en violation alors de l'arrêté N° 42/MCT/T/DCP/SEC du 06 octobre 1992. A la suite du procès, le tribunal de Niamey a rendu une ordonnance, le numéro 0287 du 17 décembre 2002. Le tribunal statuant publiquement, contradictoirement en matière de référé et en premier ressort suite à la requête de SOS Tabagisme-Niger a ordonné le retrait du spot publicitaire relatif au concert de **Alpha Blondy** sous astreinte de 200.000 F CFA par jour de retard à compter de la décision. Cette ordonnance inaugure la première victoire de **SOS Tabagisme-Niger** contre les firmes du tabac au Niger et renforce davantage nos actions et a fortement contribué à discrédité les actions de cette société.

Au delà de cette victoire juridique, SOS Tabagisme-Niger a enregistré quelques succès. En effet, avec l'action médiatique menée, les articles en faveur de la lutte antitabac paraissent régulièrement dans les journaux. Aussi, acculées par l'action en justice, les compagnies du tabac procèdent au démantèlement de leurs kiosques et affiches et la cessation de toute manifestation publique de promotion du tabac.

En outre, l'on a assisté à la réaction des autorités politiques à travers la décision du Ministère de la Santé publique de créer une commission chargée de l'élaboration d'un Programme national de lutte contre le tabagisme et de préparer une loi. Aussi, le gouvernement a ratifié la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac âprement négocié par l'OMS.

Et, du côté de la société civile, un large front de lutte contre le tabac au Niger est en cours de formation.

Sur le plan régional, SOS Tabagisme-Niger a pris une part active dans la création de l'Observatoire du Tabac en Afrique Francophone (**OTAF**). Il s'agit d'un réseau d'ONG qui a pour mission de recueillir, de traiter et de diffuser des informations sur tous les aspects du tabac afin de susciter et de soutenir des actions de santé publique. Alors, en reconnaissance des efforts déployés par SOS Tabagisme-Niger, elle a eu l'honneur d'abriter le siège qui se trouve actuellement à Niamey.

De façon générale SOS Tabagisme-Niger a organisé plusieurs entre autre :

- **Un atelier de sensibilisation et d'information des medias et de la société civile sur le tabac en novembre 2002.**
- **Un séminaire de sensibilisation des associations de jeunesse en juin 2003.**
- **Un atelier de formation et d'information des députés nationaux sur l'épidémie du tabagisme.**
- **Une étude sur le tabac et la pauvreté en 2003**
- **L'Assemblée Générale de l'Observatoire du Tabac en Afrique en décembre 2002.**
- **Une tournée de sensibilisation à l'intérieur du pays**
- **Un Colloque International sur le tabagisme des jeunes en janvier 2006.**

Sur le plan international SOS Tabagisme-Niger a participé à plusieurs rencontres et réunions internationales dont entre autres, les négociations de CCLAT, la conférence Internationale Francophone sur le Contrôle du tabac, la Conférence Mondiale sur le tabac et la santé, et plusieurs autres rencontres en Afrique et ailleurs. Il faut noter aussi que SOS Tabagisme Niger à travers son président a bénéficié de deux distinctions internationales. En 2004 l'OMS a décerné le Prix du « **Tobacco Days** » qui récompense des personnes qui ont œuvré pour la lutte antitabac dans le monde et en 2005 le Prix du Centre de Recherche sur le Tabac dans le monde pour récompenser nos actions en faveur de la ratification de la CCLAT au Niger. Aussi SOS Tabagisme Niger représente l'Afrique dans le Secrétariat Permanent Francophone pour le Contrôle du tabac.

D. Regroupement et partenariat

SOS Tabagisme-Niger est membre de plusieurs regroupements et a pu tisser des relations de partenariat avec plusieurs organisations et institutions. Au plan national, SOS Tabagisme est membre de :

- **La Coalition Qualité Equité Contre la vie chère au Niger**
- **Réseau des organisations du secteur de la santé**

Au plan International, SOS Tabagisme est membre de :

- ❖ **L'Alliance pour la Convention (FCA)**
- ❖ **L'Observatoire du Tabac en Afrique Francophone.**

SOS Tabagisme a des relations de partenariat avec :

- ❖ **Organisation Mondiale de la santé**
- ❖ **Union Internationale contre le Cancer**
- ❖ **Ligue Nationale contre le Cancer en France**
- ❖ **Alliance Mondiale Contre le cancer**
- ❖ **Institut National du Cancer (France)**
- ❖ **La Coalition Québécoise pour le Contrôle du tabac (Canada)**
- ❖ **L'Association pour le droit des non fumeurs (Canada)**
- ❖ **Programmes Appropriés des Technologies en Santé (PATH-Canada)**
- ❖ **OxyGeneve (Suisse)**
- ❖ **La Société Norvégienne contre le Cancer (Norvège)**
- ❖ **Essential Action (USA)**
- ❖ **ASH (USA)**

PERSPECTIVES

A cours termes

- Des actions pour l'adoption de la loi sur le tabac et sa vulgarisation
- La mise en œuvre du projet "Exposé" de prévention du tabagisme chez les jeunes.
- Mise en œuvre du projet de prévention du tabagisme chez la femme et la jeune fille "Impact"

A moyen terme

- Mise en œuvre du projet de prévention du tabagisme en milieu du travail
- Création des centres de sevrage tabagique.
- Création d'un centre de documentation sur le tabac (bibliothèque nationale, Cyber café, espace...)

A long terme

- ✓ Mise en œuvre de la stratégie d'implantation des mesures concernant l'usage du tabac dans les milieux de travail
- ✓ Création du Centre Africain de Recherche Tabagique.